

LA GUERRE DES GÉNÉRATIONS AURA-T-ELLE LIEU ?

JUILLET – AOÛT 2026

La France serait-elle devenue une gérontocratie où les intérêts des générations âgées primeraient systématiquement sur ceux des plus jeunes ? Depuis plusieurs années, le débat public se nourrit de cette interrogation. Les baby-boomers sont régulièrement présentés comme les grands bénéficiaires du modèle social français, voire comme les responsables des déséquilibres actuels. Leur poids démographique et électoral leur permettrait de préserver des avantages acquis au détriment des actifs et des nouvelles générations, condamnés à financer un système dont ils ne retireraient que des bénéfices limités.

Cette lecture séduit par sa simplicité. Elle offre un responsable désigné aux difficultés économiques et budgétaires du pays. Elle masque néanmoins la complexité des

mécanismes à l'œuvre et tend à transformer une évolution démographique en faute politique collective.

Les chiffres semblent, à première vue, accréditer cette thèse. En 2022, les dépenses de retraite représentaient, selon Eurostat, 14,6 % du produit intérieur brut en France, contre 12,3 % en moyenne dans l'Union européenne. À l'échelle de l'OCDE, elles atteignaient 8,8 % du PIB.

Les dépenses de santé suivent une logique similaire : près de la moitié des remboursements concernent les personnes âgées de plus de 60 ans. Dans le même temps, les performances du système éducatif français demeurent décevantes. Les enquêtes PISA placent régulièrement la France dans la seconde moitié du classement des pays développés. Quant à l'insertion

des jeunes, elle reste problématique. La proportion des 15-29 ans ni en emploi, ni en études, ni en formation atteint 12,5 %, contre 9,5 % en Allemagne et seulement 6 % en Suède.

Le contraste alimente l'idée d'un arbitrage implicite entre générations : davantage de ressources pour les retraités et moins pour l'investissement dans l'avenir. La réalité mérite cependant d'être nuancée.

Les dépenses consacrées à l'éducation représentent officiellement 5,3 % du PIB en France. Ce ratio est supérieur à celui observé en Italie (4,1 %), en Espagne (4,6 %) et légèrement supérieur à celui de l'Allemagne ou des Pays-Bas (5,2 %). Toutefois, la comparaison internationale est biaisée. En France, les retraites des enseignants sont comptabilisées dans les dépenses d'éducation, ce qui n'est généralement pas le cas chez nos voisins. Corrigée de cet effet comptable, la dépense éducative tombe à environ 3,7 % du PIB, soit un niveau sensiblement inférieur à celui affiché.

La question n'est d'ailleurs pas uniquement budgétaire. Le système éducatif français souffre également de difficultés structurelles anciennes : insuffisance de la formation continue des enseignants, poids excessif de la sélection précoce, recours important aux méthodes pédagogiques descendantes,

journées scolaires particulièrement longues et interruption estivale plus étendue que dans la plupart des pays comparables.

La même interrogation se pose pour la recherche et l'innovation. Les dépenses de recherche et développement atteignent 3,5 % du PIB en Suède et aux États-Unis, 3 % en Allemagne mais seulement 2,2 % en France. Le retard est significatif dans un contexte où la compétition économique repose de plus en plus sur les technologies, les brevets et l'innovation.

Le poids global de la protection sociale constitue une autre singularité française. Les dépenses sociales représentent près de 32 % du PIB, contre 28 % en moyenne dans l'Union européenne et 19 % aux États-Unis. Cette spécificité traduit une préférence collective ancienne pour la mutualisation des risques sociaux et la protection des revenus. Elle ne saurait être réduite à une simple captation des ressources par les retraités.

Le vieillissement démographique explique en grande partie cette évolution. En 1970, les personnes âgées de 60 ans et plus représentaient 18 % de la population française contre 28,5 % aujourd'hui. Elles pourraient atteindre environ un tiers de la population à l'horizon 2050. L'augmentation des dépenses de retraite et de santé découle largement de cette transformation démographique.

L'allongement de la durée de vie en constitue le principal moteur. Entre 1995 et 2025, l'espérance de vie des hommes a progressé de six années en France ; celle des femmes de quatre années. Les gains de longévité entraînent mécaniquement une augmentation de la durée de versement des pensions et une hausse de la consommation de soins, particulièrement marquée après 60 ans.

Pour autant, attribuer les difficultés françaises aux seuls retraités ou aux baby-boomers revient à ignorer un facteur autrement plus déterminant : l'insuffisance du taux d'emploi.

Au premier trimestre 2026, le taux d'emploi français atteignait 69,5 %, contre 77,7 % en Allemagne. Cet écart de plus de 8 points est considérable. Si la France affichait un niveau d'emploi comparable à celui de son voisin d'outre-Rhin, le nombre d'actifs occupés serait supérieur de près de 12 % et le PIB pourrait être plus élevé d'environ 10 %.

Dans une telle configuration, les dépenses de retraite représenteraient non plus 14,8 %, mais environ 12,6 % du PIB, soit un niveau proche de la moyenne européenne. Le problème apparaîtrait alors sous un jour très différent.

Cette faiblesse de l'emploi résulte principalement de deux phénomènes : la persistance d'un chômage élevé chez les jeunes et une sortie précoce du marché du travail des seniors. En 2025, le taux d'emploi des 60-64 ans s'établissait à seulement 45 % en France, contre plus de 65 % en Allemagne, au Danemark ou aux Pays-Bas.

Or, les enquêtes d'opinion montrent qu'une large majorité des Français refuse les mesures permettant de rapprocher la France de ses voisins. Selon un sondage Elabe réalisé en juin 2025, 63 % des personnes interrogées s'opposaient au relèvement de l'âge légal de départ à la retraite, 61 % à l'allongement de la durée de cotisation et 65 % à une hausse des cotisations sociales.

Les mesures visant directement les retraités recueillent une opposition encore plus forte : 78 % des Français refusent la sous-indexation des pensions et 86 % rejettent toute baisse des retraites. Plus surprenant encore, les jeunes eux-mêmes partagent largement cette position. Parmi les 25-34 ans, 67 % s'opposent à la sous-indexation des pensions, 65 % au recul de l'âge légal et 62 % à l'allongement de la durée de cotisation.

Il existe ainsi un paradoxe français. Chacun constate les difficultés de financement du système, mais la majorité refuse les réformes susceptibles d'accroître durablement le nombre d'actifs ou

de ralentir la progression des dépenses.

Cette situation ne résulte pas d'une domination politique des retraités. Elle traduit davantage une préférence collective pour un modèle social fondé sur une sortie relativement précoce du marché du travail.

La comparaison du temps de travail confirme d'ailleurs que le problème français n'est pas tant celui de l'intensité du travail que celui du nombre de personnes qui travaillent.

Les salariés à temps complet effectuent en moyenne 1 664 heures par an en France, contre 1 785 heures en Allemagne et 1 784 heures dans l'Union européenne. Pour l'ensemble des salariés, temps complet et temps partiel confondus, la durée annuelle atteint 1 545 heures contre 1 625 heures dans l'Union européenne. En revanche, lorsque l'on intègre l'ensemble des actifs occupés, salariés et indépendants, la durée annuelle moyenne du travail en France atteint 1 595 heures, soit davantage qu'en Allemagne où elle s'élève à 1 539 heures.

Le véritable sujet n'est donc pas la quantité de travail réalisée par ceux qui ont un emploi, mais le nombre insuffisant de personnes présentes sur le marché du travail.

Enfin, l'idée selon laquelle les retraités français bénéficieraient d'un régime exceptionnellement généreux mérite elle aussi d'être relativisée. Les comparaisons internationales des taux de remplacement montrent que la France ne figure pas parmi les pays les plus favorables aux retraités lorsque est comparé le rapport entre pension nette et revenu d'activité.

Au total, le débat sur les baby-boomers tend à détourner l'attention des véritables fragilités françaises. Le vieillissement de la population exerce incontestablement une pression croissante sur les finances publiques. Mais il n'explique à lui seul ni le poids des dépenses sociales, ni la faiblesse de la croissance potentielle.

La principale singularité française réside dans un taux d'emploi insuffisant, notamment chez les jeunes et les seniors. Tant que cette question ne sera pas traitée, les dépenses de retraite apparaîtront artificiellement élevées rapportées à une richesse nationale insuffisante. Le procès intenté aux baby-boomers offre une explication commode aux difficultés du pays. Il ne constitue pas, pour autant, un diagnostic économique satisfaisant. Derrière le conflit supposé des générations se cache avant tout une incapacité collective à mobiliser davantage de travail et à accepter les réformes nécessaires pour y parvenir.

Retrouvez les publications et toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :
www.cercledelepargne.fr

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Comité de rédaction : Philippe Crevel, Sarah Le Gouez, Christopher Anderson

Contact relations presse, gestion du Mensuel :

Sarah Le Gouez

slegouez@cercledelepargne.fr